

A Vich brille la plus grande toiture solaire de La Côte

ÉNERGIE

Ses 650 m² de panneaux solaires font de l'installation photovoltaïque de Pierre-André Liniger la deuxième plus grande du canton. Chaque année, il pourra fournir 80 000 kWh à la Société électrique de La Côte.

GILLES BIÉLER

«Gamin, dans la ferme de mes parents, je m'amusais déjà à fabriquer du biogaz. Vous imaginez bien que lorsqu'il a fallu rénover mon nouveau dépôt, j'ai tout de suite pensé aux énergies renouvelables.» Et quand Pierre-André Liniger, fondateur de la société éponyme active dans le commerce de produits agricoles, pense à quelque chose, il va jusqu'au bout. Pour disposer d'une surface de stockage plus grande que celle qu'il occupait jusqu'alors à Eysins, le Broyard a repris les anciens locaux de la boucherie Helffer, à deux pas de Tennisvic. «Il fallait de toute façon réfaire la toiture, explique-t-il. Nous avons donc décidé de rajouter un étage avec bureaux et appartements en location et d'apporter une touche personnelle à cette réalisation.»



GEORGES MEYRAT

RADIEUX

Le directeur de la SEIC Dieter Gisiger, Pierre-André Liniger et le patron de Solstis SA Pascal Affolter (de dr. à g.) se réjouissent de leur réalisation commune.

VICH, LE 19 NOVEMBRE 2008

La «touche» fait 650 m² et produit chaque année 80 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle

d'une vingtaine de ménages. Noir, le toit de la bâtisse actuellement en phase de finition est en effet couvert de panneaux solaires. Mais encore... «Nous prévoyons de chauffer les étages par la géothermie, alors que

trois panneaux thermiques permettent de chauffer l'eau du dépôt.»

Imposante, cette réalisation, plus grande que celles placées sur le nouveau centre d'entretien de l'autoroute à Bursins ou sur le toit de la Pontaise, est la deuxième plus grande du canton après celle de la Ferme des 3 épis à Aigle. «Par son pro-

gramme de soutien aux énergies renouvelables, la Confédération me rachète l'entier de ma production. La garde pour

ma propre consommation aurait nécessité l'installation de batteries pour la nuit. Nous nous fournissons donc à la Société électrique de La Côte, comme tout le monde dans la région.» ■

La SEIC passe au courant vert

L'occasion était trop belle. En marge de la présentation du toit solaire de Pierre-André Liniger, Dieter Gisiger, directeur de la Société électrique de La Côte, a annoncé le lancement de deux nouvelles offres écolo à sa clientèle. A l'image des nouveaux produits proposés par les Services Industriels lyonnais, la SEIC offre désormais trois courants «différents».

Le premier, «SEIClogie», se compose de 60% d'énergie hydraulique, le solde provenant notamment du nucléaire. Il s'agit là du produit de base.

Majoré de 2 centimes par kWh par rapport au tarif appliqué pour l'offre standard, «SEICHydric», n'est lui composé que d'énergie hydraulique, dont 2% proviennent de l'usine de la Promenthouse.

Plus écolo encore et majoré de 5 centimes par kWh, «SEICBénéfic» comprend 2,5% de nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse...), le solde provenant de centrales hydrauliques certifiées «naturnmade star».

G. B.